

COLLECTIF ASSOCIATIF DE L' AISNE COMMUNIQUE

L'annonce, faite par le Conseil Départemental de la possible suppression des subventions aux associations de l'Aisne pour 2019 ne pouvait rester sans réponses de ses associations ; réunies en Collectif, jeudi 13 septembre, elles ont accepté, à sa demande, de dialoguer avec Nicolas Fricoteaux, son Président.

Au cours d'un long échange, elles ont notamment dénoncé la maladresse de son annonce, par ailleurs faite sans concertation préalable, et ont également souligné leur indignation de voir les allocataires des aides sociales désignés comme responsables de ces choix politiques.

Les associations axonaises n'acceptent pas de voir leur département durablement sacrifié au nom de politiques publiques nationales inégalitaires et discriminatoires vis à vis de territoires en très grande difficulté. Elles refusent que le financement de leurs actions, de très grande utilité sociale parce qu'elles contribuent à faire vivre le lien social, ferment du vivre ensemble des habitants de l'Aisne, serve de variable d'ajustement (ni baisse, ni suppression). Elles dénoncent le fait de devenir l'enjeu de politiques publiques ayant pour conséquence d'asphyxier financièrement des collectivités, dont les territoires sont, depuis longtemps déjà, en très grande difficulté.

Attachées à un projet de société basé sur des valeurs républicaines et de solidarité, elles appellent à la mobilisation de l'ensemble des acteurs associatifs et politiques de notre département :

- **Le principe constitutionnel d'égalité des territoires de la République est bafoué !**
- **Les associations sont en très grand danger !**

Attaché au Département de l'Aisne et au vivre ensemble de ses habitants, et conscient de la contribution de ses membres à l'animer, le Collectif Associatif de l'Aisne :

- **Appelle l'ensemble des associations, financées par le Département en 2018, à déposer (ou envoyer par voie postale) aux services du Département, un dossier de demande de subvention 2019** (sur la base du dossier 2018) en prenant acte du nouveau souhait du Président du Conseil Départemental à ce sujet.

- **Invite les associations concernées à se rassembler au Conseil départemental, réuni en séance plénière le 24 septembre 2018 à 9h30**, munies du double de leur dossier de subvention.

- **Mobilise, au plus vite, les habitants de l'Aisne et l'ensemble de ses acteurs, sous forme de pétition publique sur le thème « Que sera le département de l'Aisne sans ses associations ? »**. Cette pétition sera ensuite directement transmise aux décideurs politiques concernés.

De nouvelles actions seront, par ailleurs, proposées par le Collectif ces prochaines semaines.

Contacts :

collectifasso02@gmail.com

Ezio Monsellato : 06 84 13 41 54

Didier Perrier : 06 13 40 33 25